

Questionnement 1 : Faut-il être beau pour réussir ?

Notions : hexis corporelle, norme sociale, stéréotype et stigmatisation, discrimination, origine sociale, reproduction sociale, mobilité sociale (ascendante).

Savoir-faire : lecture de % de répartition (part), ceteris paribus, sur/sous-représentation, corrélation/causalité (variable cachée)

I) Peut-on appréhender et définir la beauté pour la mesurer ?

Document 1 : La beauté est-elle universelle ?

Les études psychobiologiques mettent en évidence des critères communs à tous pour déterminer ce qui rend un visage attirant : certains de ses traits, ainsi que sa symétrie et son caractère moyen.

Qu'est-ce qui rend un visage attirant ? D'un individu à l'autre, il existe bien évidemment des différences en matière d'appréciation de la beauté et de l'attraction d'un visage. Si l'on considère que tous les goûts sont dans la nature, alors chacun, en fonction de son histoire personnelle, va privilégier telle ou telle caractéristique faciale, par exemple des yeux bleus plutôt que marron. En outre, les goûts en matière de beauté physique évoluent au cours de l'histoire et varient sensiblement d'une culture à l'autre. [...] A la lumière des données expérimentales, ces différences interindividuelles et interculturelles restent minimes et un large consensus émerge quels que soient le milieu social, la culture, le sexe et l'âge. [...] Si l'on demande à des personnes de classer des photographies de visages, du plus attirant au moins attirant, elles ont tendance à faire un classement similaire quels que soient leur sexe, leur âge ou leur milieu culturel, mais aussi quels que soient le sexe, l'âge et l'origine ethnique des visages jugés. Il semble donc que nous utilisions des critères communs pour déterminer l'attraction du visage. Mais de quels critères s'agit-il ? Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui identifiés. En premier lieu, certains traits du visage, selon leur taille et leur forme, favorisent ou au contraire nuisent à l'attraction. Que ce soit du point de vue des femmes ou des hommes, un visage, qu'il soit féminin ou masculin, est d'autant plus attirant qu'il comporte de grands yeux et un petit nez, des pommettes saillantes, une grande bouche. Le maquillage et des vêtements évoquant un bon niveau social accentuent encore l'attraction du visage. Mais certaines différences existent entre les visages masculins et féminins jugés attirants. Celles-ci concernent essentiellement les caractéristiques matures, en particulier celles qui évoquent différemment pour les deux sexes au moment de la puberté, c'est-à-dire les caractéristiques sexuelles secondaires. Ce sont d'ailleurs ces caractéristiques qui sont utilisées pour distinguer un visage féminin d'un masculin : en moyenne les femmes ont des sourcils plus fins et plus hauts au-dessus des yeux et une mâchoire moins volumineuse. Un visage féminin est donc d'autant plus attirant que ces caractéristiques sont présentes et, à l'inverse, le visage masculin est plus attirant avec des sourcils épais et une mâchoire volumineuse.

Source : « Visage, ô beau visage », J.-Y. Baudoin et G. Tiberghin (psychologues), dans Sciences Humaines n°162, juillet 2005, p.26-30.

✍1- **Donnez 2 exemples montrant l'évolution des critères de beauté dans le temps ou dans l'espace.**

✍2- **Comment le niveau social peut influencer la beauté d'un individu ? Donnez des exemples.**

Document 2 : La tyrannie des apparences

Y a-t-il un standard de beauté ?

On peut dire qu'à un moment donné, dans une société donnée, il existe un standard de la beauté physique même si ces normes fluctuent en fonction des époques. Pour les silhouettes, on peut calculer un rapport taille/hanche ou un indice de masse corporelle (poids en kg / carré de la taille en cm). Des études américaines ont montré que les femmes au rapport taille/hanche faible, entre 0,7 et 0,8, étaient jugées attirantes. Qui plus est, ces femmes étaient jugées exactement avec les mêmes critères par les populations des deux sexes. [...] S'agissant des visages, c'est plus compliqué. De nombreux travaux ont mis en évidence qu'un visage moyen pouvait être une forme de perfection. Mais on s'est aperçu, dans une étude menée en Grande-Bretagne, que le visage le plus beau n'était pas la moyenne de tous les visages mais plutôt la moyenne de tous les visages eux-mêmes considérés comme les plus beaux.

Ce standard de beauté est-il un héritage biologique ou une construction sociale ?

C'est une question importante. Pour l'essentiel, ce sont les facteurs sociologiques qui importent. Si on préfère les individus gros ou minces, ceci dépend du fait de savoir si les gens riches, dans une société donnée, sont gros ou minces. Les critères du convenable et du beau sont fixés par ceux qui disposent du pouvoir de les imposer aux autres groupes sociaux, lesquels devront s'efforcer de les imiter. Mais ce qui est compliqué, c'est que l'approche sociologique n'explique pas tout. [...] D'où les travaux développés autour de la symétrie des visages, ou de l'attraction vis-à-vis de certaines silhouettes plutôt que d'autres, car on y assimile des capacités reproductrices supérieures. On est obligé de se référer à ce type d'explication, mais la part sociologique suffit largement à rendre compte du poids de l'apparence physique. [...]

L'apparence a-t-elle un impact sur l'insertion professionnelle et l'ascension professionnelle des individus ?

Absolument. Dans un testing que j'ai réalisé l'année dernière, j'avais fabriqué un visage disgracieux et il entraînait une perte de chances non négligeable pour être sélectionné à un entretien d'embauche. Cette année, dans un autre testing, je présentais un CV avec un visage d'obèse et ce candidat avait beaucoup moins de probabilités d'obtenir un entretien d'embauche que le candidat standard. Dans les deux cas, un visage disgracieux ou une surcharge pondérale entravent l'accession à un emploi. Il existe aussi des travaux sur les déroulements de carrière. Les effets de la taille des individus ont été démontrés. Les gens de grande taille font de meilleures études, gagnent plus d'argent que les gens de petite taille.

Diriez-vous pour autant qu'il vaut mieux être né beau dans un milieu défavorisé que laid dans un milieu favorisé ?

C'est évident, il vaut mieux être né laid dans un milieu favorisé. L'effet de l'origine sociale est beaucoup plus fort que l'effet que peut produire l'apparence physique. Si vous êtes belle ou beau, vous avez la possibilité de compenser une partie de votre handicap social mais ce ne sera qu'une compensation partielle. Mais il est peu probable qu'un laid né dans un milieu favorisé connaisse un déclassement social dû à son handicap physique.

Source : « La tyrannie des apparences », Interview du sociologue J.-F. Amadieu, dans Sciences Humaines n°162, juillet 2005, p.31.

✍3- Montrez que les standards de beauté des riches sont ceux qui s'imposent à l'ensemble de la société.

Document 3 : L'hexis corporelle

Concept utilisé par le sociologue français Pierre Bourdieu pour signifier le fait que le corps, dans tous ses aspects, c'est-à-dire, la posture, la voix, la gestuelle, la démarche, le regard, le port de tête, les expressions du visage, la coiffure et le maquillage..., et donc aussi la taille et le poids, bref tout ce qui fait l'allure d'un individu est une lente mais implacable construction sociale depuis la naissance de chacun en ce qu'il est le reflet, incorporé, de l'origine et de la trajectoire sociales de chacun. Il en va ainsi des ouvriers, au dos vouté et aux gestes rustres ou des aristocrates aux corps sveltes et fiers.

✍4- A l'aide du concept d'hexis corporelle et des réponses aux 3 questions précédentes, montrez que la beauté est autant une construction sociale qu'un fait biologique (ou génétique).

Document 4 : Corrélation entre beauté et salaire

Des études surprenantes tendent à prouver que les employeurs accordent un salaire plus élevé aux salariés physiquement attrayants. L'enquête des économistes américains Daniel Hamermesh et Jeff Biddle [« *Beauty and the labor market* » (1994)] consiste à rassembler les résultats d'auto-évaluation des salariés sur leur apparence physique. Ceux qui se notent plus attrayants gagnent plus que ceux qui se notent peu attrayants. Si la beauté récompense, la laideur pénalise. Mais pas de façon homogène. La laideur (*below average looking*) diminue le salaire horaire de 9% alors que la beauté (*above average looking*) augmente le salaire horaire de 5%, même après contrôle des variables comme l'éducation et l'expérience. En outre, les femmes souffriraient plus d'être grosse que d'être laide, puisque la pénalité est une diminution de 17% du salaire par rapport aux femmes à l'Indice de Masse Corporelle recommandée. Et s'il existe une prime à la beauté, il existe aussi une prime à la hauteur. D'autres groupes d'économistes ont mené une étude dont le résultat estime que chaque pouce de hauteur supplémentaire accompagne 1,8% d'augmentation de salaire. [...]

<https://analyseeconomique.wordpress.com/2011/06/23/correlation-entre-beaute-et-salaire/>

✍5- Comment les 2 économistes cités résolvent-ils le problème de la difficile définition de la beauté pour mener leur étude ?

II) La taille, un indicateur de l'hexis corporelle aux effets sociaux multiples bien que sous-estimés



Les hommes se suicident d'autant moins qu'ils sont plus grands. Dans l'emploi, la rémunération varie aussi avec la taille à l'avantage des grands. Les hommes de petite taille vivent moins souvent en couple et ont moins d'enfants. Ces résultats ne sont pas établis dans des pays en voie de développement mais en Suède, au Royaume-Uni, en Australie, aux États-Unis et en France. Sans faire partie d'un plan concerté, ils sont obtenus dans des disciplines différentes : l'anthropologie, la biologie, la psychosociologie, l'économie de l'emploi, la sociologie de l'éducation et la démographie. Ils suscitent entre chercheurs des débats et des hypothèses novatrices. La taille des hommes a toujours été un grand thème de la *pop culture* et ce stéréotype n'a rien perdu de sa vitalité dans la presse et les médias. Pourquoi alors la taille rencontre-t-elle des difficultés à émerger dans l'espace public comme un « problème social » ?

Présentation de l'ouvrage « Le pouvoir des grands, de l'influence de la taille des hommes sur leur statut social » du sociologue Nicolas Herpin, Repères La découverte n°469, 2006 (au CDI)

Document 5 : La rémunération de la beauté

La taille n'est pas la première caractéristique physique à susciter l'intérêt des économistes. Dans un célèbre article, « *Beauty and the labor market* » (1994), les économistes américains Hamermesh et Biddle montrent que les salaires sont plus bas pour les personnes classées par l'enquêteur comme « quelconque » (plain) sur une échelle comportant trois autres modalités de réponse (« physique moyen », « beau ou belle », « très beau ou très belle »). Les femmes dont le physique est « quelconque » semblent avoir plus de difficultés à trouver un emploi. Elles sont, en effet, plus souvent inactives que les autres femmes au physique moyen, beau ou très beau. Le marché de l'emploi sanctionne le physique des hommes. Ceux au physique « quelconque » ne sont pas moins en emploi. En revanche, leur rémunération est moins élevée que celle des autres hommes.

Deux interprétations sont évoquées par les auteurs sans qu'ils tranchent en faveur de l'une ou de l'autre. Les beaux ne méritent-ils pas un surcroît de rémunération parce que leur employeur estime qu'ils sont plus productifs que les laids ? Les garçons de café, les serveurs de restaurant, les coiffeurs, les employés de commerce, les artistes des spectacles vivants font des métiers où l'on peut tenir ce raisonnement si l'on fait la supposition que la clientèle ou le public accorde une préférence aux entreprises commerciales ou culturelles dont les employés ou les artistes sont beaux. Chaque employeur étant conscient des goûts de la clientèle, tous sont en concurrence pour attirer les plus beaux. A compétences professionnelles ou artistiques égales, les plus beaux en profitent, les plus laids en pâtissent. La seconde explication évoquée par Hamermesh et Biddle est celle de la discrimination. C'est par goût et sans en attendre des avantages économiques particuliers que l'employeur donne la préférence aux employés ou aux artistes qui sont les plus beaux. Dans ce cas, les personnes qui sont au moins aussi compétentes que celles retenues mais qui sont plus laides se retrouvent sans emploi.

La célébrité de cet article provient de la méthode rigoureuse avec laquelle ces économistes américains établissent l'incidence de la beauté sur le revenu. Le fait que les hommes beaux soient mieux payés n'implique pas qu'ils le sont parce qu'ils sont beaux. Il pourrait très bien se faire, en effet, que les hommes beaux aient reçu une formation professionnelle plus poussée que les hommes laids. Leur prime de beauté serait alors due à cette meilleure qualification et non à leur beauté. Pour obtenir des effets nets, les auteurs utilisent des modèles statistiques « toutes choses égales par ailleurs ». La prime de beauté est estimée une fois tenu compte du diplôme et d'autres facteurs qui interviennent dans la rémunération comme l'ancienneté dans l'entreprise. Leurs résultats éliminent aussi d'autres caractéristiques corporelles qui pourraient avoir des

effets parasites, à savoir le poids et la taille. Sur le poids, les auteurs constatent qu'il constitue un handicap pour la rémunération des seules femmes. Sur la taille, les auteurs constatent qu'elle a un effet net, différent de celui de la beauté, pas tant chez les femmes que chez les hommes.

Source : « Le pouvoir des grands », Nicolas Herpin, Repères La Découverte, 2006.

✍6- Quelles sont les 2 explications retenues à la corrélation rémunération/beauté ?

✍7- Pourquoi la taille est décisive pour les hommes et non leur poids alors que c'est l'inverse pour les femmes ? Formulez des hypothèses.

Document 6 : Le redoublement

Si les élèves masculins de petite taille sortent du système éducatif plus tôt que les garçons de taille élevée en France, les premiers interrompent aussi de façon plus précoce leur carrière scolaire au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Sans surprise, les petits sont donc à l'âge adulte moins diplômés que les grands. [...] La sélection pour passer en classe supérieure ne suit pas toujours une procédure équitable. Les données statistiques qui ne sont pas disponibles pour la France le sont pour l'Australie. Une enquête auprès de plus de 3000 élèves a été réalisée dans 24 établissements différents. Les enfants ont entre 5 et 12 ans. [...] Les garçons de petite taille (et non les filles de petite taille) redoublent plus fréquemment. Le docteur Melissa Wake qui a réalisé cette enquête avance une explication portant sur la façon de juger des enseignants. Au moment du passage à la classe suivante, le seuil d'admission rassemble souvent plusieurs enfants ex æquo. Les garçons de petite taille sont traités comme s'ils étaient des enfants plus jeunes et donc manquant de maturité. Les enseignants les font prioritairement redoubler.

Source : « Le pouvoir des grands », Nicolas Herpin, Repères La Découverte, 2006.

✍8- Pourquoi les petits garçons redoublent plus que les autres ?

Document 7 : Un préjugé analogue à celui de la discrimination raciale ?

[...] En 1996, chaque pouce supplémentaire (2,54cm) ajoute 2,2% de salaire en Angleterre et 1,8% aux Etats-Unis. Autrement dit, à niveau de diplôme donné, les petits ayant un emploi sont pénalisés dans leur rémunération. La taille n'étant pas le seul critère faisant l'objet de discrimination économique, les chercheurs comparent ses effets à ceux de la couleur de peau et du genre. En tenant compte des mêmes facteurs dans l'équation économétrique et en faisant des calculs sur les actifs à temps plein, le panel américain permet d'estimer la différence de rémunération entre travailleurs blancs et noirs. Les blancs, toutes choses égales par ailleurs, gagnent 15% de plus que les noirs. Sur le panel anglais, les mêmes chercheurs estiment à 20% l'avantage des hommes sur les femmes. La taille étant un grandeur continue, les chercheurs ont réparti la population des hommes blancs en quatre groupes d'égaux effectifs et ordonnés selon la taille. Le quartile des plus grands gagne un salaire de 13% plus élevé que celui du quartile des plus petits. [...] Les employeurs leur attribuent des compétences différentes. Et, dans les entreprises, les emplois faisant appel aux compétences des grands sont mieux rémunérés. Tout comme pour l'emploi féminin, il existe un plafond de verre qui fait obstacle à l'avancée dans les carrières des petits.

Source : « Le pouvoir des grands », Nicolas Herpin, Repères La Découverte, 2006.

✍9- La discrimination des hommes par rapport à leur taille est-elle du même ordre que les discriminations racistes ?

✍10- Quelles sont les compétences différentes que les employeurs attribuent aux grands ?

Document 8 : Proportion d'hommes vivant en couple selon la taille et l'âge

| | Moins d'1,70 m | De 1,70 m à 1,80 | Plus d'1,80 m | Ensemble |
|-------------|----------------|------------------|---------------|----------|
| 20-29 ans | - | 41 | 47 | 42 |
| 30-39 ans | 60 | 76 | 74 | 73 |
| 40-49 ans | 66 | 77 | 78 | 75 |
| 50-59 ans | 65 | 73 | 79 | 72 |
| 60-69 ans | 72 | 71 | 82 | 73 |
| 70 ans et + | 66 | 59 | - | 64 |

Source : INSEE, EPCV, mai 2001

Lecture : 41% des hommes, âgés de 20-29 ans, ayant une taille comprise entre 1,70 m et 1,80 m, vivent dans leur propre ménage avec leur conjoint. Le complément à 100% est formé par des hommes vivants seuls ou chez leurs parents ou dans un autre type de ménage.

Champ : homme de 20 ans et plus, France entière.

✍11- Complétez le texte suivant à l'aide du document 7.

L'Enquête permanente sur les conditions de vie réalisée par l'Insee en 2001 afin de mieux cerner les comportements des Français vis-à-vis de la santé enregistre notamment la taille auto-déclarée des personnes interrogées. Il apparaît que la mise en couple est plus précoce pour les hommes de plus _____ taille. Parmi les _____ ans, 47 % de ceux qui mesurent plus d'un mètre quatre-vingt sont en couple, et seulement ___ % de ceux qui mesurent entre un mètre soixante-dix et un mètre quatre-vingt. Le retard des hommes de taille moyenne est rattrapé dès la tranche d'âge suivante mais il ne l'est pas pour les plus petits. Parmi les 30-39 ans, les trois quarts des grands et des moyens vivent en couple mais seulement 60 % de ceux dont la taille est inférieure à _____ m. Dans les tranches d'âge suivantes, le pourcentage des petits vivant en couple augmente mais il n'atteint jamais celui des grands qui augmente régulièrement à chaque tranche d'âge.

Document 9 : La norme sociale du couple physiquement bien assorti

La petite taille chez l'homme rend plus difficile la mise en couple pour autant que les conjoints respectent une convention sociale : celle de l'écart de taille entre l'homme et la femme. Un couple doit être physiquement « bien assorti ». La norme sociale rend souhaitable que, dans le couple, l'homme soit plus grand que sa femme sans pour autant que l'écart ne soit ni trop faible ni trop fort. Certes, il ne s'agit pas là d'une loi pénale. Cependant, cette convention quand elle n'est pas respectée donne lieu à des sanctions de type informel dans la vie courante. Les couples qui ne sont pas assortis par la taille se font remarquer dans la rue. Les bandes dessinées et la publicité « humoristique » jouent des effets comiques de cette tare du couple. Cette caractéristique peut gêner le couple dans ses aspirations mondaines ou amicales. Ne pas respecter cette convention sociale, c'est donc s'attirer des sanctions, tout au long de la vie en couple. [...]Un second comportement caractérise les sociétés industrielles avancées. La taille élevée d'un homme est perçue comme une aptitude à commander, compétence cachée que ne mesure pas la qualification scolaire mais qui compte dans la poursuite d'une carrière professionnelle. Si alors les femmes préfèrent comme conjoints les hommes de grande taille, ce n'est pas parce que ces derniers possèdent une des caractéristiques de la beauté masculine mais plutôt parce qu'elles anticipent la réussite professionnelle de leur conjoint, profitable à leur foyer. Dans ce second comportement, les hommes de petite taille sont défavorisés, sans pour autant qu'ils soient stigmatisés pour leur physique.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es361d.pdf

✍12- Pourquoi la norme sociale veut-elle que dans un couple, l'homme soit plus grand que la femme ?

Document 10 :

Taille moyenne selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 1970 et 2001

En cm

| | Hommes | | Femmes | |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2001 | 1970 | 2001 | 1970 |
| Salariés agricoles | 176,3 | 167,5 | / | / |
| Exploitants agricoles | 174,2 | 169,0 | 162,3 | 162,0 |
| Artisans, commerçants, patrons | 175,2 | 171,0 | 162,7 | 160,5 |
| Cadres supérieurs, professions libérales | 177,6 | 173,0 | 163,6 | 162,5 |
| Cadres moyens | 175,0 | 172,5 | 163,6 | 161,5 |
| Employés | 174,5 | 171,0 | 162,6 | 161,0 |
| Ouvriers | 174,4 | 170,0 | 161,8 | 160,5 |
| Personnels de service | 176,8 | 169,5 | 162,3 | 160,0 |
| Retraités | 175,5 | 168,0 | 159,9 | 158,5 |
| Femmes au foyer | / | / | 160,8 | 160,5 |
| Étudiants | 176,0 | 175,5 | 165,1 | 162,0 |
| Ensemble | 174,1 | 170,1 | 161,9 | 160,4 |

Champ : les plus de 20 ans, France métropolitaine.

Sources : enquête Santé, 1970 (Charraud et Valdelièvre, 1981) et Enquête permanente sur les conditions de vie, mai 2001, Insee.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es361d.pdf

✍13- Quel est l'écart moyen de taille entre les hommes Cadres supérieurs et Ouvriers ?

✍14- Le grandissement des générations est-il plus fort chez les hommes ou chez les femmes ?

Document 11 : Mobilité professionnelle et taille des hommes actifs selon leur catégorie socioprofessionnelle (CSP), France 2001 (en %)

| | Moins de 170 cm | De 170 à 180 cm | Plus de 180 cm | Ensemble | % de la CSP en ascension |
|--------------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------|--------------------------|
| Agriculteurs exploitants | | | | | <u>26%</u> |
| Ensemble | 22,4 | <u>53,4</u> | 19,2 | 100 | |
| En ascension sociale | 17,8 | <u>60,3</u> | 21,9 | 100 | |
| Ouvriers | | | | | 36% |
| Ensemble | 20,5 | 64,6 | 14,9 | 100 | |
| En ascension sociale | 16,6 | 68,3 | 15,2 | 100 | |

Lecture : l'ascension sociale est définie conditionnellement à l'origine sociale. Parmi les fils d'agriculteurs exploitant, ceux en ascension sont ceux qui sont devenus cadres ou professions intermédiaires. Pour les fils d'ouvrier, ceux en ascension sont cadres, professions intermédiaires mais aussi artisans, commerçants et autres entrepreneurs.

☞ 22,4 % des fils d'exploitant agricole sont de petite taille et seulement 17,8 % parmi ceux en ascension sociale.

Champ : hommes actifs 20-69 ans en emploi au moment de l'enquête.

Source : Panel européen, 2001, Insee.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es361d.pdf

✍15- Faites une phrase précise et explicite avec les données soulignées (3 phrases).

✍16- Quel rôle joue la taille des hommes dans leur ascension sociale, quelle que soit la profession ?

✍17- Comment l'expliquez-vous ? (Utilisez les documents et questions précédentes pour répondre)

✍18 - Pourquoi les cadres supérieurs mesurent-ils en moyenne en France en 2001, 3,2 cm de plus que les ouvriers ?